



Domaine de la Lombardière
07430 DAVÉZIEUX
Tél : 0475675557 - www.annonayrhoneagglo.fr

Rendu et certifié exécutoire en vertu des articles L2131-1 et L5211-3 du Code général des collectivités territoriales.

Décision du Président n°DP_2024_0076
Régie assainissement - Souscription d'une ligne de trésorerie pour l'exercice
budgétaire 2024

Le Président d'Annonay Rhône Agglo,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5211-2, L5211-9 et L5211-10,

Vu les statuts d'Annonay Rhône Agglo en vigueur,

Vu la délibération du conseil communautaire n°2020-168 en date du 9 juillet 2020, portant délégation de pouvoirs au Président par le conseil communautaire,

Vu la délibération n°2020-170 en date du 9 juillet 2020, portant délégation de pouvoirs conférée au Président en matière de gestion de la dette,

Vu le budget annexe 2024 de la régie assainissement,

Vu la proposition de la Banque Postale en date du 13 mai 2024,

Considérant qu'il convient de contracter une ligne de trésorerie pour assurer les besoins en trésorerie du budget de la régie assainissement d'Annonay Rhône Agglo et également ceux de la régie d'eau potable Annonay Rhône Agglo,

Après avoir pris connaissance de l'offre de financement et de la proposition de contrat de la Banque Postale,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Objet du contrat

Une ligne de trésorerie utilisable par tirages est souscrite auprès de la Banque Postale pour un montant de 2.000.000,00 €.

Cette ligne de trésorerie est destinée à assurer les besoins en trésorerie de l'ensemble des budgets eau et assainissement d'Annonay Rhône Agglo.

ARTICLE 2 : Principales caractéristiques de la ligne de trésorerie

Ligne de trésorerie utilisable par tirages.

Montant maximum : 2.000.000,00 €

Durée maximum : 364 jours

Taux d'intérêt : 4.56% l'an

Base de calcul : 30/360

Modalités de remboursement : Paiement trimestriel des intérêts et de la commission de non utilisation. Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale.

Date de prise d'effet du contrat : Trois semaines après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus tard le 12 juillet 2024

Garanties : Néant

Commission d'engagement : 1 400,00 €, soit 0.07% du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat.

Commission de non utilisation : 0,05% du montant non utilisé payable à la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8^{ème} jour ouvré du trimestre suivant

Modalités d'utilisation : L'ensemble des opérations de tirage et de remboursement est effectué par internet, via la mise à disposition du service « Banque en Ligne » de la Banque Postale.

Tirages/versements – Procédure de Crédit d'Office privilégiée

Date de réception de l'ordre en J avant 16h30 pour exécution en J+1

Toute demande de tirage/remboursement devra être réalisée au plus tard 3 jours ouvrés précédant la date d'échéance de la ligne.

Montant minimum : 10.000€ pour les tirages

ARTICLE 3 : Monsieur le Président en rendra compte au Conseil communautaire lors de sa prochaine séance.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent acte qui sera applicable après publication et transmission au représentant de l'État dans le Département.

ARTICLE 5 : Le présent acte est susceptible d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon par voie postale : 184 Rue Duguesclin, 69003 Lyon ou par voie dématérialisée via l'application « Télécours citoyens » sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État dans le département.



Fait à Davézieux, le 28/05/2024

Simon PLENET

Président

ANNONAY RHONE AGGLO – REGIE ASSAINISSEMENT – PROJET LIGNE DE TRESORERIE DE 2 000 000 € (durée 1 an) PARTAGEE AVEC REGIE EAU

	Caisse d'Epargne	Banque postale - Offre 1	Banque postale - Offre 2	Crédit Agricole
Commission	0.10% soit 2 000 €	0.07% soit 1 400 €	0.07% soit 1 400 €	0.05% soit 1 000 €
Taux d'intérêt appliqué au montant tiré sur la ligne de trésorerie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ester + 0.79% ▪ Paiement mensuel des intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4.56 % l'an ▪ Paiement trimestriel des intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ester + 0.80 % ▪ Paiement trimestriel des intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ester + 0.80 % ▪ Paiement Trimestriel
Commission de non-utilisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 0.10% du montant non utilisé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 0.05% du montant non utilisé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 0.05% du montant non utilisé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 0.05%
Condition de tirage	Via Internet – tirage=crédit d'office - remboursement=débit d'office J+1 si avant 16h30	Via Internet service « Banque en ligne » J+1 si avant 16h30	Via Internet service « Banque en ligne » J+1 si avant 16h30	Site Optimnet.com J si avant 11h sinon J+1
Date limite de validité de l'offre	17/05/2024	28/05/2024 Proposition soumise à acceptation du comité d'engagement	28/05/2024 Proposition soumise à acceptation du comité d'engagement	25/05/2024 Proposition soumise à acceptation du comité d'engagement

L'ESTER en taux annuel Valeur au 15 mai 2024 = 3.907% soit un taux de 4.707 % estimé au 15/05 avec la marge de 0.80%

Conclusion :

Compte tenu de la valeur de l'ester au 15 mai 2024 de 3.907% et que la marge du taux variable est de 0.79% ou 0.80%, le choix du taux fixe à 4.56% semble pertinent. La proposition de la banque Postale est à retenir.

A noter que le service a fait le choix de reconduire le montant de la LT à 2 000 000 € compte tenu de l'historique des besoin de tirages en cours d'année 2023/2024 et que le coût de la commission de non-utilisation est faible (pour une moyenne de non-utilisation sur l'année de 1 000 000 € = 500 €

Envoyé en préfecture le 28/05/2024

Reçu en préfecture le 28/05/2024

Publié le



ID : 007-200072015-20240528-DP_2024_0076-DE

Issy-les-Moulineaux, le 13 Mai 2024

Affaire suivie par : Benedicte GUEZENEC
Tél : 07 87 38 33 36
(Service 0,10€/appel + prix d'un appel local)
Mail : benedicte.guezenec@labanquepostale.fr

CA ANNONAY RHONE AGGLO
Monsieur Le Président
DOM DE LA LOMBARDIERE
07430 DAVEZIEUX

A l'attention de Monsieur Simon PLENET, Président

Objet : Proposition de financement

Monsieur Le Président,

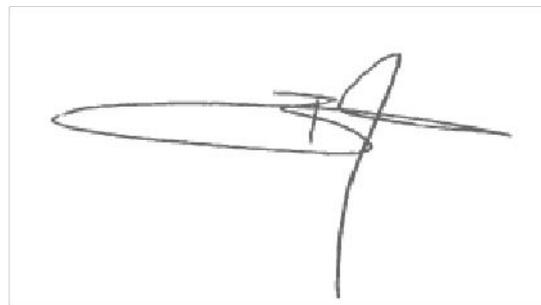
Pour faire suite à votre demande de financement, nous avons le plaisir de répondre favorablement à votre demande d'ouverture d'une ligne de trésorerie dont vous trouverez ci-joint les principales caractéristiques.

Les termes et conditions financières au verso de cette proposition sont valables jusqu' **au 28 Mai 2024**.

La Banque Postale reste à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information sur le contenu de l'offre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Benoît de Rosamel
Directeur du Réseau
Direction des Entreprises
et du Développement des Territoires



Pièce jointe : à titre indicatif, les pièces que vous serez amené à nous fournir en cas de contractualisation de l'opération

OFFRE DE FINANCEMENT 1
CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES

Prêteur	La Banque Postale
Emprunteur	CA ANNONAY RHONE AGGLO
Objet	Financement des besoins de trésorerie.
Nature	Ligne de Trésorerie Utilisable par Tirages
Montant maximum	2 000 000.00 EUR
Durée maximum	364 jours
Taux d'Intérêt	4.56 % l'an*
Base de calcul	30/360
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts et de la commission de non utilisation Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale
Date de prise d'effet du contrat	Trois semaines après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus tard le 12 Juillet 2024
Garantie	Néant
Commission d'engagement	1 400.00 EUR, soit 0.07 % du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat
Commission de non utilisation	0.05 % du montant non utilisé payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8 ^{ème} jour ouvré du trimestre suivant
Modalités d'utilisation	L'ensemble des opérations de tirage et de remboursement est effectué par internet, via la mise à disposition du service « Banque en Ligne » de La Banque Postale. Tirages/Versements – Procédure de Crédit d'Office privilégiée Date de réception de l'ordre en J avant 16h30 pour exécution en J+1.

	<p>Toute demande de tirage/remboursement devra être réalisée au plus tard 3 jours ouvrés précédant la date d'échéance de la ligne.</p> <p>Montant minimum 10.000 euros pour les tirages</p>
Modalités de contractualisation	Signature en ligne avec vérification renforcée du signataire via la solution DOCAPOSTE « Signer en Ligne »

(*) Le taux par an, inclut la prime de liquidité du Prêteur. Cette prime peut être soumise à variation entre la date d'édition de la présente proposition de financement et la date d'émission du contrat. La prime de liquidité définitive sera arrêtée sur la Durée de la ligne de trésorerie à la date d'émission du contrat.

OFFRE DE FINANCEMENT 2
CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES

Prêteur	La Banque Postale
Emprunteur	CA ANNONAY RHONE AGGLO
Objet	Financement des besoins de trésorerie.
Nature	Ligne de Trésorerie Utilisable par Tirages
Montant maximum	2 000 000.00 EUR
Durée maximum	364 jours
Taux d'intérêt	<p>€STR + marge de 0.80 % l'an*</p> <p>Date de constatation : index €STR publié le jour ouvré TARGET 2 suivant chaque jour de la période d'intérêts</p> <p>En tout état de cause et quel que soit le niveau constaté de l'index €STR, le taux d'intérêt effectivement appliqué ne sera jamais négatif. Dans l'hypothèse d'un index €STR négatif, l'Emprunteur restera au minimum redevable de la marge telle qu'indiquée ci-dessus.</p>
Base de calcul	Exact/360
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts et de la commission de non utilisation Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale
Date de prise d'effet du contrat	Trois semaines après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus tard le 12 Juillet 2024
Garantie	Néant
Commission d'engagement	1 400.00 EUR, soit 0.07 % du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat
Commission de non utilisation	0.05 % du montant non utilisé payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8 ^{ème} jour ouvré du trimestre suivant

Modalités d'utilisation	<p>L'ensemble des opérations de tirage et de remboursement est effectué par internet, via la mise à disposition du service « Banque en Ligne » de La Banque Postale.</p> <p>Tirages/Versements – Procédure de Crédit d'Office privilégiée</p> <p>Date de réception de l'ordre en J avant 16h30 pour exécution en J+1. Toute demande de tirage/remboursement devra être réalisée au plus tard 3 jours ouvrés précédant la date d'échéance de la ligne.</p> <p>Montant minimum 10.000 euros pour les tirages</p>
Modalités de contractualisation	Signature en ligne avec vérification renforcée du signataire via la solution DOCAPOSTE « Signer en Ligne »

(* Le taux par an, inclut la prime de liquidité du Prêteur. Cette prime peut être soumise à variation entre la date d'édition de la présente proposition de financement et la date d'émission du contrat. La prime de liquidité définitive sera arrêtée sur la Durée de la ligne de trésorerie à la date d'émission du contrat.

Proposition valable jusqu'au 28 Mai 2024

Si vous souhaitez poursuivre l'opération, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner cette proposition par mail au plus tard le 28 Mai 2024 en cochant la case ci-dessous pour émission du contrat. Seul le contrat signé vaudra engagement de votre part.

- Bon pour émission du contrat sur la base de l'offre de financement 1 décrite ci-dessus
- Bon pour émission du contrat sur la base de l'offre de financement 2 décrite ci-dessus

Dès lors que vous aurez retourné ce courrier, La Banque Postale sera en mesure d'émettre le contrat de ligne de trésorerie, qui comportera des conditions suspensives et clauses usuelles pour ce type de financement, et notamment la décision de l'organe compétent.

Informations préalables à la signature en ligne

Interlocuteur Principal :

- Nom et prénom :
- Téléphone fixe ou portable :
- Mail :

Signataire du contrat :

- Nom :
- Nom de jeune fille le cas échéant :
- Prénom :
- Téléphone portable :
- Mail du signataire :

Annexe 1 : liste des pièces à fournir en cas de contractualisation

En cas d'accord définitif entre La Banque Postale et l'Emprunteur, sur le financement envisagé dans les présentes, vous trouverez ci-dessous la liste des documents à nous fournir 5 jours ouvrés avant la date de prise d'effet du contrat :

- un exemplaire original du Contrat dûment paraphé, daté et signé par un représentant qualifié et légalement habilité de l'Emprunteur ;
- la délibération ou la décision préalable d'emprunt de l'organe compétent de l'Emprunteur, et le cas échéant l'arrêté, rendu(e) exécutoire et transmis(e) au contrôle de légalité autorisant le recours à la ligne de trésorerie, et la personne habilitée à signer ledit Contrat, sauf si une délibération, décision ou arrêté n'est pas requis par les dispositions légales ou réglementaires applicables ;
- la ou les autorisations préalables d'emprunt de l'autorité tierce compétente si le recours à l'emprunt est légalement, réglementairement ou statutairement soumis à autorisation ;
- le cas échéant, attestation de l'autorité exécutive de l'Emprunteur précisant que la délibération autorisant le recours à la présente ligne de trésorerie n'a pas été rapportée ou modifiée depuis sa date d'émission et qu'elle n'excède pas les plafonds d'emprunt autorisés ;
- une copie certifiée conforme et à jour, le cas échéant, de la délégation de compétence et de la délégation de signature établissant les pouvoirs du signataire du Contrat et des personnes habilitées à signer toute demande de tirage, transmise au contrôle de légalité ou tout autre document pouvant ou devant être remis dans le cadre du Contrat ainsi que les spécimens de signature de ces personnes ;
- la délibération du budget transmise au contrôle de légalité ;
- un Relevé d'Identité Bancaire.

Ces documents devront être envoyés à l'adresse suivante :

La Banque Postale 115 rue de Sèvres – CP X301 - 75275 Paris CEDEX 06

Par ailleurs, l'Emprunteur s'engage, dans le délai précité, pour le bon déroulement des opérations sur sa ligne de trésorerie, à fournir à La Banque Postale les informations suivantes :

- adresse postale exacte,
- numéro codique du comptable public et intitulé précis du poste comptable,
- adresse postale, numéro de téléphone et adresse courriel du comptable public,
- nom de la personne à contacter chez le comptable public,
- adresse de la succursale Banque de France dans laquelle est ouvert le compte du comptable public.

###ENDOPT8_1##

Envoyé en préfecture le 28/05/2024

Reçu en préfecture le 28/05/2024

Publié le

ID : 007-200072015-20240528-DP_2024_0076-DE

